

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Page 1/3

Séance du 29 Mars 2022

**CO 440 DE**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .67

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, CHUARD Valentin BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, VALLET Charles, CHAUVIN Roger, PERRARD Roland, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, LABBEZ Alain, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, DODANE Ghislaine, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Guy, BERNARD René, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à BONNET Dominique, LECOQ Yves à BOUDRY Jeanne, BUGADA Catherine à BRIOT GAIDIOZ Cécile, GAVAT William à MOREL Denis, PAQUIEZ Valérie à BENETRUY Sylvain, ROBERT Bruno à VIONNET André, GAVAT Alain à RENAUD Jean Marie, GIRARD Colette à LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent à MAIRE Serge, JOURD'HUI André à GAILLARD Jean François, BOUILLET Françoise à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle, FLEURY Michel à CETRE Michel,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TOURNEUR Eric à VALLET Charles,

Etaient Excusés : PETIGNY Loïc, DECOTE Yves, GROS Roger, BUYS Nelly, CATHENOZ Catherine, MONTEVECCHIO Patrick, WESTERVELD Dinand,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENAUX Denis, PROST JACQUOT Claire, YANARDAG Mikaël, RIGOLET Serge, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Gérard ARNAUD

Convocation faite le : 23 Mars 2022

**Objet : Demandes de subventions aux associations culturelles 2022**

VU l'article 6-6 relatif à l'action culturelle et sportive des statuts de la CCAPS en date du 14 septembre 2018 ;

CONSIDERANT que la culture est un outil de promotion sociale et d'équité territoriale, la CCAPS par sa politique culturelle vise à favoriser le développement d'une offre culturelle et artistique de qualité et diversifiée sur l'ensemble du territoire, ainsi que son meilleur accès à tous ;

Entendu les avis de la commission culture et patrimoine du 10 mars 2022,

VU la demande de subvention de **MI-SCENE**, pour ses actions vis-à-vis de la jeunesse :

- « les nouveaux programmateurs »: proposer à des jeunes du territoire la découverte du milieu du spectacle vivant, des rencontres avec des professionnels, de participer à des représentations pour qu'ils programment et organisent eux-mêmes un ou des spectacles. Travail en lien avec les secteurs Jeunes de Poligny, d'Arbois, la MJC de Vadans...
- Ecrivain en résidence et travail de création d'une pièce, avec des jeunes en extrascolaire (troupe de théâtre jeune)

**Montant demandé : 3000 €**

**Avis de la commission : 2000 €**

VU la demande de subvention de **MI-SCENE** pour la création et la mise en scène d'une fresque familiale (l'histoire d'une famille sur plusieurs générations) à Vadans (150 acteurs, musiciens, chanteurs, danseurs – professionnels et troupes locales -). Travail sur plusieurs années.

**Montant demandé : 8000 €**

**Avis de la commission : 1000 €**

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 29 Mars 2022  
CO 440 DE (SUITE)

Page 2/3

**Objet : Demandes de subventions aux associations culturelles 2022**

VU la demande de subvention **DES URBAINDIGENES** pour la programmation de 3 spectacles sur le territoire (3 villages) de la CCAPS, dans le cadre des « Amuse-Bouches » du Festival Salins sur Scènes

**Montant demandé : 800 €**

**Avis de la commission : 800 €**

VU la demande de subvention **d'ATOUT LIVRE** pour l'organisation de sa Dictée annuelle (bons d'achat de livres, pot de remise de prix...);

**Montant demandé : 650 €**

**Avis de la commission : 650 €**

VU la demande de subvention de **SALINS PAYS DU LIVRE** pour son salon régional du livre et des auteurs.

**Montant demandé : 1000 €**

**Avis de la commission : 650 €**

VU la demande de subvention de **LIRE AU CŒUR DU JURA** pour le festival Délire en Revermont, festival littéraire itinérant sur les 3 secteurs Arbois Poligny Salins depuis 2015. Il aura lieu cette année début juin, principalement sur Arbois mais aussi sur Salins et Poligny, dans les médiathèques, établissements scolaires... la thématique retenue s'intitule « aux plaisirs de la vie ».

**Montant demandé : 2000 €**

**Avis de la Commission : 1500 €**

VU la demande de subvention de **TOQUE DE TANGO** pour son festival du 3 au 7 août (5 concerts, 5 spectacles, des ateliers danse, expos, conférences...) sur les 3 bourgs centres ;

**Montant demandé : 1500 €**

**Avis de la Commission : 1500 €**

VU la demande de subvention des **SAISONS BAROQUES DU JURA** pour un concert à Arbois et une Masterclasse avec les élèves de l'EMI ;

**Montant demandé (sous réserve de la participation de la ville d'Arbois) : 1500 € pour le concert et 900 € pour la Masterclasse**

**Avis de la commission : 1500 € et 900 €**

VU la demande de subvention de **LA MONTAINE** pour la création d'un concert-récit lors des festivités autour de l'inauguration des Jacobins à Poligny et du projet « musique à tous », de l'organisation d'un concert de la chorale dans un village le 5 juin, d'un concert en commun avec l'EMI le 24 juin lors de la Folle Semaine, la création d'un répertoire pour Orchestre d'Harmonie et soliste pour fin 2022 en lien avec les enseignants de l'EMI ;

**Montants demandés : 500 € (concert-récit) et 500 € (musique à tous)**

**Avis de la Commission : 1000 €**

VU la demande de subvention de **L'OREILLE EN FÊTE** pour l'organisation de concerts de proximité (chez l'habitant ou dans les salles communales), du festival « chansons en fête » du 26 au 28 mai à Salins (MFR) et du festival « chansons d'automne » samedi 12 novembre à Arbois ;

**Montant demandé : 2100 €**

**Avis de la Commission : 1000 € pour les festivals**

VU la demande de subvention de **MUSIQUE AU CŒUR DU JURA** pour le concert de Noël des enseignants de l'EMI et pour une sortie en bus ouverte à tous, pour un concert dans un auditorium ;

**Montant demandé : 1800 €**

**Avis de la Commission : 700 € pour la sortie concert**

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 29 Mars 2022  
CO 440 DE (SUITE)

Page 3/3

**Objet : Demandes de subventions aux associations culturelles 2022**

VU la demande de subvention des **3 A (Ateliers Artistes Associés)** pour l'organisation de sa 2<sup>ème</sup> édition de la Biennale artistique « Zigzag » : 2 WE d'ateliers ouverts au public et l'accueil des enfants des centres de loisirs un mercredi après-midi pour une rencontre avec les artistes ;

**Montant demandé : 900 €**

**Avis de la Commission : 900 €**

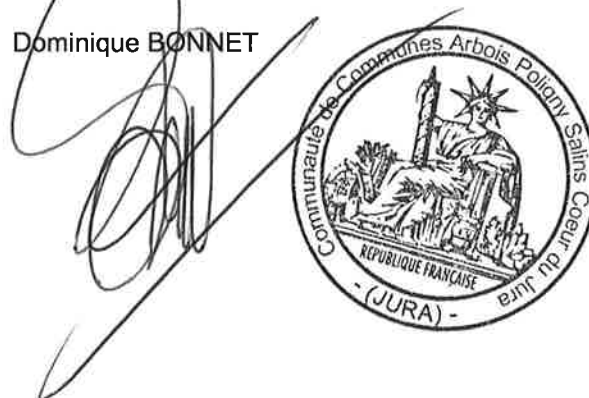
Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- 1 / Décide d'attribuer à l'association MI-SCENE une subvention de 2000 € pour ses actions jeunesse et 1000 € pour la fresque familiale à Vadans ;
- 2 / Décide d'attribuer à l'association LES URBAINDIGENES une subvention d'un montant de 800 € ;
- 3 / Décide d'attribuer à l'association ATOUT LIVRE une subvention de 650 € ;
- 4 / Décide d'attribuer à l'association SALINS PAYS DU LIVRE une subvention de 650 €
- 5 / Décide d'attribuer à l'association LIRE AU CŒUR DU JURA une subvention de 1500 € ;
- 6/ Décide d'attribuer à l'association TOQUE DE TANGO une subvention de 1500 € ;
- 7/ Décide d'attribuer à l'association LA MONTAINE une subvention de 1000 € ;
- 8/ Décide d'attribuer à l'association L'OREILLE EN FÊTE une subvention de 1000 € ;
- 9/ Décide d'attribuer à l'association MUSIQUE AU CŒUR DU JURA une subvention de 700 €
- 10/ Décide d'attribuer à l'association LES 3 A une subvention de 900 € ;
- 11 / Se positionne sur le principe d'attribution d'une subvention de 1500 € et 900 € conditionnée au montant alloué par la ville d'ARBOIS pour le concert DES SAISONS BAROQUES DU JURA ;
- 12 / Dit que des crédits suffisants sont prévus au BP 2022.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le



ID : 039-200071595-20220329-CO440DE\_2022-DE